

**Reconstruisons la solidarité
intergénérationnelle !**

Nous voulons la Sécurité Sociale Intégrale

**Mutuelle – Complémentaire Santé:
les retraité.es sont lésé.es**

Signons la pétition 

Ce que subissent les retraité.es aujourd'hui dès leur départ à la retraite :

La complémentaire santé est la principale source d'inquiétude des salarié.es qui partent à la retraite compte tenu du poids qu'elle représente dans le budget.

A la retraite, les salarié.es paient 100% de la cotisation complémentaire santé, le coût est de plus en plus élevé du fait du désengagement continu de la Sécurité Sociale. De plus, nombreuses sont les mutuelles qui s'éloignent des valeurs mutualistes et basculent vers l'assurantiel.

Les revenus des retraité.es chutent, les franchises médicales, les participations forfaitaires, les dépassements d'honoraires, etc., induits par la nécessité de soins plus fréquents pèsent dans le budget, dès leur départ à la retraite, elles et ils perdent la

participation financière de l'employeur pour la protection sociale complémentaire.

La situation faite aux retraité.es au niveau de la complémentaire santé est inacceptable, alors qu'elles et ils ont cotisé toute leur vie et contribué par leur travail durant toute leur carrière à la création des richesses d'hier et d'aujourd'hui et à la solidarité intergénérationnelle.

Toutes et tous déplorent que nous ne sommes plus rien pour l'entreprise une fois à la retraite. Il faut replacer la responsabilité sociale de l'employeur tout au long de la vie. La santé des salarié.es est de la responsabilité de l'entreprise, l'état de santé est lié aux conditions de travail et à leurs conséquences.

La Sécurité Sociale aujourd'hui :

La Sécurité Sociale a 80 ans (1945-2025). Sa création fut l'une des conquêtes sociales majeures du monde du travail. Son principe est basé sur la solidarité où chacune, chacun contribue selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. Son financement repose sur les cotisations sociales basées sur le salaire brut, fruit de notre travail.

Loin d'avoir été amélioré, notre système de santé est devenu complexe et inaccessible. Pour de basses raisons économiques, les gouvernements successifs ont accordé d'importantes exonérations de cotisations sociales aux employeurs.

Elles atteignent aujourd'hui près de 660 milliards d'euros cumulés, mettant en déficit le financement de la « sécu »,

entraînant une dégradation de l'accès aux soins, de l'hôpital public et une amplification de la marchandisation de la santé. Avec la mise en place de la CSG et son extension progressive, de la CRDS et de la CASA, la part des cotisations finançant la « sécu » n'a eu de cesse de diminuer, passant de 86,8% en 1991 à 63% aujourd'hui dont 38% pour la branche maladie. La sécurité sociale ne souffre pas de trop de dépenses, mais d'un manque de recettes.

L'Union Fédérale des Retraité.es de la CGT FAPT réaffirme la responsabilité sociale des employeurs des entreprises vis-à-vis des actifs comme des retraité.es. Ces derniers ont largement participé à l'enrichissement de celles-ci.

L'Union Fédérale des Retraité-es FAPT propose :

- ▶ **La prise en charge par les employeurs de toutes les entreprises de notre secteur d'une cotisation complémentaire santé mutualisée pour tous les retraité.es de notre champ fédéral.**
- ▶ **L'ouverture de négociations sur la protection sociale dans toutes les entreprises du champ fédéral pour la prise en compte des besoins des retraité.es.**

Signons massivement la pétition !

La santé est un droit fondamental qui doit être garanti tout au long de la vie de la naissance jusqu'au décès.

En proposant la Sécurité Sociale intégrale prenant en compte les besoins d'aujourd'hui, entièrement financée par les cotisations sociales et de ce fait gérée par les salarié.es, la CGT veut agir pour améliorer le sort des salarié.es et des retraité.es.

C'est un combat juste et nécessaire DÉBATTONS ET AGISSONS ENSEMBLE !